N. 52. TOME Ier 1ère ANNÉE VENDREDI 4 MARS 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.



LE GLANEUR DE VARSOVIE

— Varsovie 4 *Mars*. En vertu d'une ordonnance suprême, en date du 3/15 Février, le conseiller privé, sénateur Wyczechowski, le conseiller d'état Badeni et le maître des requêtes Jaźwiński, cessent de faire partie de la commission éméritale.

Par une autre ordonnance, en date du même jour, MM. le conseiller d'état actuel Biernacki, de la commission de l'Intérieur et des Cultes, et le conseiller d'état Borakowski, de la commission de la Justice, ont été nommés membres de la commission éméritale.

— L'établissement formé par M. le docteur Sauvan, au village de Wierzbno, à 2 verstes de Varsovie, pour le traitement des maladies par l'eau froide, sera ouvert le 1er Mai de cette année.

PARTIE POLITIQUE.

— Paris, 22 *Février*. — Il est hors de doute aujourd'hui, que le projet de loi sur les chemins de fer va recevoir des modifications. C'est le gouvernement français lui-même qui en prend spontanément l'initiative. Ces modifications consistent à résoudre des questions qui, dans le plan primitif, restaient indécises, et à ajouter au réseau un complément indispensable.

Le projet de l'administration se présente donc, désormais, ainsi qu'il suit:

1° Une ligne de Paris au nord, atteignant doublement la frontière belge par Lille et par Valenciennes, et destinée à être prolongée jusqu'à la mer, de manière à mettre en rapport Paris et Londres.

2° Une ligne de Paris à l'est.

3° Une ligne de Paris à la Méditerranée.

4° Une ligne de la Méditerranée à la mer du Nord, par le Rhône et le Rhin, ou de Lyon à Strasbourg, réduite, par le fait de l'existence d'autres artères, à la ligne de Dijon à Mulhouse.

5° Une ligne de Paris à Bordeaux, par Tours, qui sera étendue jusqu'à Bayonne.

6° Une ligne de Paris à Nantes, sur la direction de laquelle il reste encore quelques doutes, mais qui pourtant, dans la pensée ministérielle, semble devoir se confondre, jusqu'à Tours, avec le chemin de Bordeaux par Orléans.

En outre, une ligne commencée conjointement par l'état et par les compa-

pagnies, celle de Beaucaire à Cette, forme la première partie d'une grande voie, allant de la Méditerranée au golfe de Gascogne.

Enfin, on favoriserait, par une subvention, le prolongement jusqu'à Vierzon, du chemin de fer d'Orléans.

— Un journal français, en signalant la marée du 28 Février comme une des plus fortes observées jusqu'à présent (elle devait, au port de Granville, être de 14 mètres, 6 décimètres au dessus du niveau ordinaire, depuis la basse mer jusqu'à la plus haute), donne l'explication suivante de ce fait. »Les tables de l'observatoire de Paris, dit-il, montrent très-nettement la réunion des circonstances astronomiques qui influent sur ce phénomène. Lors de la pleine lune de la fin de Février, le soleil et la lune seront voisins du plan de l'équateur; le soleil est, dans ce mois d'hiver, le plus près de notre globe; enfin, la lune se trouve, le 24 Février, à son périgée, c'est-à-dire au point de son orbite le plus rapproché de la terre. Ainsi, tant par la direction des forces que par leur voisinage, les deux astres qui soulèvent la mer, seront placés dans la position la plus favorable pour produire le maximum d'effet.«

— On lit dans le *Constitutionnel*: — Au milieu de l'émotion produite dans le public, par les révélations qui viennent d'être faites sur les nouveaux projets de guerre civile que méditent les Christinos et les Carlistes réunis, la nouvelle suivante, qu'on lit dans une feuille légitimiste, dévouée aux intérêts de don Carlos, mérite d'être remarquée: »M. de Tinan, aide-de-camp du maréchal Soult, est à Bourges depuis huit jours. Rien n'a transpiré jusqu'à présent sur l'objet de sa visite au roi d'Espagne.«

Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que, d'après les bruits généralement répandus dans les salons politiques, l'alliance Christino-Carliste, et le mariage entre la jeune reine Isabelle et le prince des Asturies seraient à peu près convenus entre Bourges et Paris.

— Voici comment *la Presse* apprécie la révolution dont Lisbonne vient d'être le théâtre: »Cette révolution, dit cette feuille, s'est accomplie sans effusion de sang, et c'est ce qu'il y a de mieux à en dire; car les personnages publics ont joué dans tout cela un assez triste rôle. Aucun parti n'a montré ni dignité, ni franchise, ni courage. Les septembristes, partisans du régime qui vient d'être détruit, n'ont trouvé rien de mieux à faire des armes qui leur étaient confiées pour défendre les institutions, que de les vendre pour deux misérables *crusades* (6 francs environ). Aussi n'a-t-il pas été difficile d'avoir raison de cette démocratie de bric à-brac. Il n'a pas été tiré un coup de fusil. Les habitants de Lisbonne, qui s'étaient endormis sous la constitution de 1838, se sont réveillés, le 10 Février au matin, sous l'empire de la charte de 1826. Autant le gouvernement anathématisait, la veille, la charte et les chartistes, autant le lendemain il montrait d'enthousiasme en faveur des chartistes et de la charte. Il y a tout juste l'espace d'une nuit entre le décret qui mettait, hors la loi, les insurgés d'Oporto, et le décret qui a prescrit, en leur honneur, un *Te-Deum*, des feux de joie, des carillons et des galas de cour. Tout cela est une pitoyable comédie, jouée au profit de l'Angleterre par des comparses inintelligents.«

»Maintenant les septembristes comptent sur Espartéro. Ils espèrent que le régent viendra restaurer leur constitution à la tête d'une armée. C'est une espérance ridicule, qu'Espartéro, il est vrai, cherche de son mieux à accréditer, car il vient d'ordonner la mobilisation de 50,000 gardes nationaux. Le duc de la Victoire ne dépassera pas la frontière portugaise, on peut te-

nir la chose pour certaine. Il y a à cela deux raisons péremptoires: la première, c'est qu'Espartéro n'est pas en état de tenter quoique ce soit en dohors du royaume, qu'il a déjà tant de peine à gouverner; la seconde, c'est que s'il avait sérieusement l'intention d'oser quelque chose, l'Angleterre, qui a la main dans la révolution chartiste, ne lui permettrait pas d'y toucher.»

— D'après le relevé officiel, publié dernièrement par *le Moniteur*, la fabrication du sucre de betterave, qui vient d'accomplir le 5e mois de la campagne de 1841 — 42, a produit pendant ces cinq mois, 38 millions, 592 milles livres de sucre, quantité sur laquelle 29,514,000 ont été versées dans la consommation.

Malgré l'état florissant des fabriques de sucre indigène, il paraît que le gouvernement, dans l'intérêt des colonies, songe à décréter l'interdiction absolue de cette fabrication. Dans le cas où ce projet, débattu déjà dans la dernière réunion du conseil supérieur de commerce, serait mis à exécution, les propriétaires des fabriques, aujourd'hui en activité, recevraient de fortes indemnités.

— Le ministre de l'intérieur a présenté le 23 à la chambre des députés, un projet de loi, demandant l'allocation d'un million de francs pour les dépenses secrètes. »Cette question des fonds secrets, a dit le ministre, est ordinairement le terrain que les partis choisissent pour agiter leurs théories politiques; aujourd'hui, elle se présente sous un tout autre aspect. Les grandes questions de politique intérieure et extérieure ont déjà été discutées dans des séances antérieures. La chambre ne verra, dans les fonds secrets, que la nécessité de donner au gouvernement des moyens efficaces pour surveiller les sociétés secrètes et leurs machinations.«

— On est généralement persuadé que la chambre sera dissoute aussitôt après le vote du budget. Les nouvelles élections se feront au mois de Juillet.

— La nouvelle que les quatre puissances, sans avoir égard au refus de ratification de la France, avaient échangé les leurs, a produit une impression fâcheuse à la bourse; le 3% qui était hier à 80—30, a été offert, le 23, à 79—80.

— M. Charles Lucas a lu, il y a quelques jours, à l'académie des sciences morales et politiques, un rapport sur la question, si vivement débattue, des divers systêmes d'emprisonnement. Il s'est prononcé fortement contre le systême pensylvanien, basé sur la séquestration complète des prisonniers, et il l'a représenté comme inhumain et cruel. Il a cité des rapports des inspecteurs des prisons pensylvaniennes, où l'on se plaint de l'accroissement prodigieux des cas d'aliénation mentale. Les prisons de cet Etat américain, renferment à peu près 400 détenus; en 1835, 11 de ces derniers; — en 1837, 14; — en 1838, 18; — en 1839, 26 — furent atteints d'aliénation mentale. M. Lucas a fait observer, que la commission de la chambre des députés, chargée d'examiner le projet de loi sur les prisons, avait déclaré, qu'en présence de pareils résultats, un sentiment d'humanité la portait à repousser l'introduction du systême pensylvanien en France.

— Le puits artésien, creusé dans une des cours de l'hôpital de Lille, présente des variations à différentes heures du jour. Il a été constaté que ce phénomène coïncidait avec les heures des marées; ainsi lors des marées hautes, l'écoulement devenait plus considérable. Cette circonstance est très-remarquable, en raison de la distance assez grande qui sépare ce puits de la mer.

— On lit dans le *Toulonnais* du 17 Février: »Un étranger d'origine polonaise, naturalisé Français depuis quelques années, M. Lewinski, doit sous peu de jours, faire dans l'arsenal de notre

ville, l'essai d'une machine à compression atmosphérique, adaptée à un léger bateau que M. l'amiral Baudin a fait mettre à la disposition de ce mécanicien. Nous avons sous les yeux un certificat délivré par le capitaine du port de Marseille, M. Durbec, constatant que M. Lewinski a déjà fait en sa présence, dans le courant de l'année, l'essai de sa machine en bois, sur un bateau plat; qu'il a pu, malgré une mer houleuse, sortir du port de Marseille, et aller jusqu'à la quatrième bouée, en filant trois à quatre nœuds.

— Londres, 22 *Février*. — Dans la séance de la chambre des communes du 21, lord Palmerston a pris la parole au sujet du refus de ratification fait par la France. Il a dit, qu'un pareil refus ne pouvait avoir lieu, que lorsqu'un traité avait été conclu ans pleins-pouvoirs, ou que lorsque les pleins-pouvoirs avaient été outrepassés. Aucun de ces deux cas n'était applicable à la circonstance présente. Il espérait donc, a-t-il ajouté, qu'aucune considération locale, fussent-elles même de la plus haute importance pour la durée du ministère Soult-Guizot, n'empêcherait le gouvernement français de ratifier un traité, dont le but était si honorable pour les hautes parties contractantes.

— Le 22, M. Hindley interpella le premier ministre, dans le but de savoir si des négociations avaient été entamées avec les puissances du Nord, pour les porter à reconnaître le gouvernement espagnol. Sir Robert Peel répondit qu'il ne pouvait préciser le moment où ces puissances reconnaîtraient le gouvernement espagnol, mais qu'il pouvait seulement assurer que l'influence anglaise serait constamment employée d'une manière pacifique, pour affermir le gouvernement de ce pays, et assurer à l'Espagne la position indépendante qu'elle occupait auparavant dans la grande famille européenne.

— Le 21 et le 22, la discussion a continué à la chambre des communes sur le bill des céréales. Pendant ces deux jours, de nombreuses pétitions ont été présentées pour demander l'abolition de la législation existante; mais, jusqu'à présent, rien n'a été décidé au sujet de l'amendement présenté par M. Villiers.

— Vienne 22 *Février*. — La diète transylvanienne, dans sa séance du 31 Janvier dernier, a résolu de préparer un projet de loi sur l'usage de la langue hongraise, et de l'envoyer à Vienne, en suppliant S. M. l'Empereur de vouloir bien le revêtir de sa haute sanction. D'après ce projet de loi, la langue hongraise serait déclarée la seule langue usuelle dans la principauté de Transylvanie; les lois devraient être dorénavant rédigées en hongrais; les diverses administrations se serviraient de cette langue; tous les cachets officiels et les monnaies frappées dans le pays, porteraient des incriptions hongraises; tous les prêtres catholiques-romains, les évangélistes-réformés, les unitaires et les ecclésiastiques du rite grec-uni et non-uni, devraient, aussitôt après la publication de la loi en question, employer la langue hongraise dans leurs correspondances avec l'autorité séculière, et, dans dix ans, à partir de la clôture de la diète actuelle, toutes leurs correspondances entre eux, devraient être rédigées en hongrais; leurs livres matriculaires et autres ne devraient contenir que des écritures hongraises, etc. etc.

Mot de l'anagramme d'hier: *Vapeur (paveur, pauvre).*

Arrivées: MM. le comte de Medem, venant de Russie; le comte Grabowski, venant de Zalesie; Geiszler, venant d'Ostróżki; Charles Nakwaski, venant de Drozdów.

Départs: MM. Ordyniec et Michałowski, allant à Białystok.

Grand-Théâtre. — Concert de M. Artôt, — *Ona go nienawidzi* (La Haine d'une Femme). — *Les places aux prix ordinaires.*

Demain Samedi, il y aura soirée musicale à la nouvelle ressource, rue longue.

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 3;— à 6 heures du soir: 3; — à minuit: degré au dessous de zéro: 1; — ce matin à 6 heures: 1.

Nous joignons à notre N° d'aujourd'hui, une lettre que nous reproduisons telle qu'elle nous a été adressée.